

## **Les recommandations de la Commission européenne pour les pays clés**

La Commission européenne a publié mercredi 29 mai ses recommandations économiques aux pays de l'Union européenne. Ces recommandations seront discutées lors du prochain sommet des chefs d'Etat et de gouvernement fin juin, avant d'être approuvées formellement par les ministres des Finances des 27.

Outre les recommandations faites à la France, détaillées dans notre dépêche intitulée « Bruxelles accroît la pression sur la France pour doper sa compétitivité », voici le résumé des principales recommandations pour les pays européens clés :

### **ESPAGNE**

Bruxelles souhaite que Madrid aille plus vite sur la réforme de son marché du travail, entamée en 2012, et définisse les objectifs et les moyens d'y parvenir d'ici le mois de juillet. Elle aura au plus tard jusqu'en septembre pour présenter des modifications. L'objectif est de faire face à un des chômeurs les plus élevés d'Europe, qui touche 27 % de la population active et plus d'un jeune sur deux. Elle recommande également de revoir le système de TVA d'ici mars 2014, avec la possibilité de l'augmenter sur certains produits, et suggère de relever les taxes sur les carburants.

### **ALLEMAGNE**

La Commission adresse un satisfecit à l'Allemagne pour l'amélioration de la situation de ses finances publiques, qui s'est traduite par un léger excédent en 2012, et pour une meilleure régulation de son système financier.

Mais le bon élève européen peut encore s'améliorer, en particulier sur le marché du travail. « *Il est nécessaire d'améliorer l'emploi à plein temps des femmes, et d'améliorer les qualifications de la population d'origine immigrée* », souligne la Commission. Le commissaire européen chargé des Affaires économiques, Olli Rehn, a insisté sur la nécessité de favoriser « *des hausses de salaires pour soutenir la demande intérieure* ».

### **ITALIE**

La Commission a décidé de faire sortir l'Italie de la procédure d'infraction pour déficit excessif, Rome étant parvenu à atteindre en 2012 le seuil de 3 % du PIB.

Mais elle veut que l'Italie continue de mettre en oeuvre les réformes en cours, citant les réformes du marché du travail et du système de fixation des salaires, notamment pour augmenter le nombre de femmes et de jeunes au travail. Elle demande un transfert de la fiscalité sur le travail et le capital vers la consommation, la propriété et l'environnement, l'ouverture du secteur des services et l'amélioration des conditions d'accès aux industries de réseaux, notamment dans les transports. Elle évoque une meilleure efficacité de l'administration.

### **ROYAUME-UNI**

Le pays doit prendre des mesures immédiates pour faire en sorte de réduire sa dette et son déficit, qui devraient atteindre respectivement 98,7 % et 6,3 % du PIB l'an prochain.

Au-delà, le pays doit améliorer l'offre de logements, insuffisante et qui conduit à un fort endettement des ménages, lutter contre le chômage des jeunes et améliorer leur formation. Le pays doit aussi faire en sorte que les banques accordent plus de prêts aux entreprises et investir dans les infrastructures de transport et d'énergie.

## **BELGIQUE**

La Belgique doit mettre fin à son déficit excessif dès 2013, et prendre des mesures structurelles pour renforcer la croissance en 2014 et garantir l'amélioration durable des comptes publics.

Pour la Commission, le pays doit retarder l'âge du départ à la retraite et rétablir sa compétitivité, ce qui passe par une réforme du « *système de fixation des salaires, y compris l'indexation* » automatique sur l'inflation.

La Commission recommande de diminuer la charge fiscale sur le travail et de renforcer la fiscalité environnementale, ainsi que les mesures de remise au travail des chômeurs, ou encore de faciliter l'inclusion des populations issues de l'immigration.

## **SLOVÉNIE**

La Slovénie, dans une situation économique très difficile, doit réformer son système de retraites et de santé pour assurer sa viabilité au-delà de 2020, veiller à limiter l'évolution des salaires pour qu'elle ne nuise pas à sa compétitivité et à l'emploi, mettre fin à la segmentation du marché du travail, améliorer les compétences de la population active.

Le secteur bancaire, qui croule sous les créances douteuses, doit faire l'objet d'une évaluation indépendante, dans l'optique d'une possible nouvelle recapitalisation, avec une supervision et une transparence renforcées. Le pays, qui compte de nombreuses entreprises publiques peu performantes, doit en outre procéder à des privatisations.